

1998 | *Rapport Annuel*



BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Création: Mikado S.A., Luxembourg
Impression: Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg
Photos: Christian Aschmann

SOMMAIRE

<i>Table des matières</i>		4
<i>Préface du Président</i>		9
<i>Chapitre I</i>	Contexte général	11
1.	Rapport économique et financier	13
2.	Le secteur financier luxembourgeois	38
3.	L'actualité législative	61
<i>Chapitre II</i>	Les activités de la BCL au sein du SEBC	81
1.	Les politiques monétaire et de change	83
2.	Les développements dans le domaine statistique	91
3.	Les systèmes de paiement	96
4.	Les billets de banque et la circulation des signes monétaires	99
5.	Les systèmes d'information et de communication	103
<i>Chapitre III</i>	La surveillance prudentielle du secteur financier	105
1.	La coopération internationale des autorités de surveillance du secteur financier en 1998	107
2.	Les réclamations de la clientèle bancaire	111
<i>Chapitre IV</i>	Les relations extérieures	113
1.	Les relations extérieures de la BCL	115
2.	Les activités de communication	120
<i>Chapitre V</i>	La Banque centrale du Luxembourg en tant qu'organisation	123
1.	L'organisation de la BCL	125
2.	L'infrastructure	130
3.	Les comptes annuels de la BCL	132
<i>Chapitre VI</i>	Statistiques économiques et financières	145
1.	Données macro-économiques sur l'économie luxembourgeoise	147
2.	Données générales sur le système financier au Luxembourg	149
3.	Données financières sur l'économie luxembourgeoise	165
4.	Situation des établissements de crédit du Luxembourg sur les euro-marchés	174
<i>Chapitre VII</i>	Annexes	181
1.	Textes communautaires dans le domaine monétaire en 1998	183
2.	Textes législatifs concernant la BCL et la CSSF	185
3.	Liste des circulaires de l'IML et de la BCL en 1998	202
4.	Publications	203
5.	Liste des abréviations / List of abbreviations	205

TABLE DES MATIERES

<i>Préface du Président</i>		9
<i>Chapitre I</i>	CONTEXTE GENERAL	
1.	Rapport économique et financier	13
1.1	<i>L'activité au plan international</i>	13
1.1.1	<i>L'économie réelle</i>	13
1.1.2	<i>Les marchés financiers internationaux</i>	17
1.2	<i>L'activité au plan luxembourgeois</i>	22
1.2.1	<i>La croissance économique</i>	22
1.2.2	<i>L'évolution des prix et des coûts</i>	23
1.2.3	<i>Le marché du travail</i>	27
1.2.4	<i>Les relations extérieures</i>	29
1.2.5	<i>Les finances publiques</i>	32
2.	Le secteur financier luxembourgeois	38
2.1	<i>Les établissements de crédit</i>	38
2.1.1	<i>L'évolution en nombre</i>	38
2.1.2	<i>L'évolution de la somme des bilans</i>	39
2.1.3	<i>L'évolution de la structure du bilan agrégé</i>	39
2.1.4	<i>L'utilisation de divers instruments financiers dérivés</i>	40
2.1.5	<i>L'évolution du ratio de fonds propres</i>	43
2.1.6	<i>L'évolution des comptes de profits et pertes des banques luxembourgeoises</i>	44
2.1.7	<i>La situation de l'emploi dans le secteur financier</i>	50
2.2	<i>Les autres professionnels du secteur financier</i>	51
2.2.1	<i>L'évolution en nombre</i>	51
2.2.2	<i>L'origine géographique</i>	53
2.3	<i>Les organismes de placement collectif</i>	53
2.4	<i>Le marché financier domestique</i>	55
2.4.1	<i>L'activité boursière en 1998</i>	55
2.4.2	<i>Le marché des émissions obligataires en francs luxembourgeois</i>	58
3.	L'actualité législative	61
3.1	<i>L'Union économique et monétaire</i>	61
3.2	<i>Les directives financières européennes</i>	61
3.2.1	<i>L'état d'avancement de la transposition au Luxembourg</i>	61
3.2.2	<i>Les directives bancaires et financières adoptées ou en cours de négociation au niveau européen</i>	63
3.3	<i>Autre législation en matière financière et bancaire adoptée ou en projet à Luxembourg</i>	67
3.3.1	<i>Législation adoptée en 1998 et publiée</i>	67
3.3.2	<i>Travaux en cours</i>	69
3.4	<i>De l'IML à la BCL et à la CSSF: Commentaire des dispositions légales</i>	70
3.4.1	<i>Historique</i>	71

	3.4.2	<i>La loi du 22 avril 1998 portant modification des lois relatives à l'IML et au statut monétaire du Grand-Duché de Luxembourg: la question de l'indépendance</i>	73
	3.4.3	<i>La loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la BCL</i>	75
	3.4.4	<i>La loi du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier: la question de la séparation</i>	77
	3.4.5	<i>L'accord intergouvernemental du 23 novembre 1998 sur une interprétation commune des protocoles régissant l'Association monétaire entre la Belgique et le Luxembourg à partir du passage à la troisième phase de l'UEM</i>	78
Chapitre II	LES ACTIVITES DE LA BCL AU SEIN DU SEBC		
1.	Les politiques monétaire et de change		83
1.1	<i>La politique monétaire</i>		83
	1.1.1	<i>Introduction</i>	83
	1.1.2	<i>Les instruments mis en place au sein de l'UEM</i>	83
1.2	<i>La politique de change</i>		88
	1.2.1	<i>Le mécanisme de change européen II (MCE II)</i>	88
	1.2.2	<i>Les réserves et opérations de change au sein de l'UEM</i>	88
1.3	<i>Les préparatifs en vue de la mise en place de la politique monétaire à la BCL</i>		89
2.	Les développements dans le domaine statistique		91
2.1	<i>Introduction</i>		91
2.2	<i>Les institutions financières monétaires</i>		91
2.3	<i>Les statistiques bancaires et monétaires</i>		91
	2.3.1	<i>Objectif</i>	91
	2.3.2	<i>Obligations</i>	91
	2.3.3	<i>Implications au niveau de la collecte au Luxembourg</i>	93
	2.3.4	<i>Couverture de la nouvelle collecte statistique</i>	93
	2.3.5	<i>Autres utilisations des statistiques bancaires et monétaires</i>	94
	2.3.6	<i>Développements futurs</i>	94
2.4	<i>La balance des paiements</i>		94
2.5	<i>Autres statistiques financières</i>		95
3.	Les systèmes de paiement		96
3.1	<i>Evolution de la compensation interbancaire</i>		96
3.2	<i>Préparation en vue de l'UEM</i>		96
	3.2.1	<i>TARGET, LIPS - Gross</i>	96
	3.2.2	<i>LIPS - Net</i>	97
	3.2.3	<i>Système de règlement - titres</i>	97
4.	Les billets de banque et la circulation des signes monétaires		99
4.1	<i>Les billets de banque</i>		99
4.2	<i>Les changements survenus en 1998</i>		99
4.3	<i>L'évolution de la circulation des signes monétaires luxembourgeois</i>		100

4.4	<i>La gestion des signes monétaires</i>	101
4.5	<i>Les pièces numismatiques</i>	101
5.	Les systèmes d'information et de communication	103
Chapitre III	LA SURVEILLANCE PRUDENTIELLE DU SECTEUR FINANCIER	
1.	La coopération internationale des autorités de surveillance du secteur financier en 1998	107
1.1	<i>Les travaux du Comité consultatif bancaire, du Groupe de contact et du Comité de la surveillance bancaire</i>	107
1.2	<i>Les travaux du Comité de contact blanchiment de capitaux et du Comité haut niveau des autorités de surveillance des marchés des valeurs mobilières</i>	107
1.3	<i>Les travaux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire</i>	108
1.4	<i>La coopération internationale en matière d'organismes de placement collectif</i>	109
2.	Les réclamations de la clientèle bancaire	111
Chapitre IV	LES RELATIONS EXTERIEURES	
1.	Les relations extérieures de la BCL	115
1.1	<i>L'activité au niveau de l'Union européenne</i>	115
1.2	<i>L'activité au niveau de l'Organisation de coopération et de développement économiques</i>	117
1.3	<i>L'activité au niveau de la Banque des règlements internationaux</i>	117
1.4	<i>L'activité au niveau du Fonds monétaire international</i>	118
1.5	<i>La coopération avec d'autres banques centrales</i>	119
2.	Les activités de communication	120
2.1	<i>Les objectifs</i>	120
2.2	<i>Les moyens</i>	120
2.3	<i>Les préparatifs à l'euro: l'EuroPratique</i>	121
Chapitre V	LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG EN TANT QU'ORGANISATION	
1.	L'organisation de la BCL	125
1.1	<i>Le Conseil</i>	125
1.2	<i>La Direction</i>	126
1.3	<i>L'organisation interne</i>	127
1.4	<i>Le personnel de la BCL</i>	128
2.	L'infrastructure	130
2.1	<i>Les bâtiments</i>	130
2.2	<i>L'informatique</i>	130
2.3	<i>Autres équipements</i>	131
3.	Les comptes annuels de la BCL	132
3.1	<i>Présentation générale des comptes annuels de la BCL</i>	132

3.2	<i>Notes sur le bilan</i>	133
	3.2.1 <i>Actif</i>	133
	3.2.2 <i>Passif</i>	135
	3.2.3 <i>Comptes d'ordre</i>	136
3.3	<i>Notes sur le compte de profits et pertes</i>	137
	3.3.1 <i>Charges</i>	137
	3.3.2 <i>Produits</i>	138
3.4	<i>Rapport du réviseur aux comptes</i>	142
3.5	<i>Ratios</i>	143
Chapitre VI	STATISTIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	
1.	Données macro-économiques sur l'économie luxembourgeoise	147
2.	Données générales sur le système financier au Luxembourg	149
3.	Données financières sur l'économie luxembourgeoise	165
4.	Situation des établissements de crédit du Luxembourg sur les euro-marchés	174
Chapitre VII	ANNEXES	
1.	Textes communautaires dans le domaine monétaire en 1998	183
1.1	<i>Règlements et décisions du Conseil</i>	183
1.2	<i>Règlements, décisions, orientations et recommandations de la Banque centrale européenne adoptés en 1998 et publiés</i>	183
2.	Textes législatifs concernant la BCL et la CSSF	185
3.	Liste des circulaires de l'IML et de la BCL en 1998	202
4.	Publications	203
4.1	<i>Les publications de la Banque centrale du Luxembourg</i>	203
4.2	<i>Documents publiés par la Banque centrale européenne (BCE)</i> <i>Documents published by the European Central Bank (ECB)</i>	204
5.	Liste des abréviations / List of abbreviations	205

N.B: La rédaction de ce rapport a été arrêtée le 15 mars 1999.



PREFACE DU PRESIDENT

Le premier rapport annuel de la Banque centrale du Luxembourg que j'ai l'honneur de présenter, restera unique à bien des égards.

Ce rapport est le dernier qui utilise le franc luxembourgeois à titre d'unité monétaire. Il couvre aussi, une dernière fois, les activités en début d'exercice de l'Institut Monétaire Luxembourgeois (IML) auquel la BCL succède à partir du 1^{er} juin 1998.

La création de notre Banque à cette date est liée à celle du Système européen de banques centrales auquel elle participe. Sa loi organique a fait l'objet de deux réformes en un an. Celle réalisée par la loi du 22 avril 1998 assure son régime d'indépendance; celle contenue dans les lois du 23 décembre 1998 organise, à partir du 1^{er} janvier 1999, la séparation entre la Banque centrale et la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Outre ces changements institutionnels importants, des travaux exceptionnels ont marqué cette année de préparation active de la troisième phase de l'Union économique et monétaire. De nombreux défis ont été relevés, ainsi l'introduction de l'euro, la préparation de la nouvelle politique monétaire européenne, le lancement du nouveau système de paiements, l'intégration des opérations de la succursale luxembourgeoise de la Banque Nationale de Belgique et tous les problèmes liés à la constitution d'une nouvelle banque centrale.

Au cours de l'exercice, la Banque eut à faire face à de nombreuses dépenses en vue d'assurer la pleine participation du Grand-Duché au nouvel ensemble monétaire européen. Ces dépenses n'ont pu être couvertes par les recettes courantes. Les accords de financement nécessaires, engagés dès 1998 par la BCL, pourront très probablement être finalisés au cours du 2^{ème} trimestre de 1999.

Je tiens à remercier tous les membres du personnel, anciens de l'IML ou nouvellement recrutés, venus d'horizons divers, et dorénavant affectés soit auprès de la BCL, soit auprès de la CSSF.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas porter spécialement hommage à l'action de Monsieur Pierre Jaans, Directeur général de l'IML depuis sa fondation, et qui a pris sa retraite au 1^{er} mai 1998.

Yves Mersch